L'immobilier a de la RESSEURCE



12, 13 & 14 décembre 2023

Palais des Congrès — Paris



REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE



Dossier de presse

Rencontre avec les acteurs de l'immobilier En Bourgogne-Franche-Comté

> L'immobilier d'entreprise en Bourgogne-Franche-Comté

SIMI, Salon de l'Immobilier d'Entreprise Palais des Congrès, Paris

Du **12 au 14 décembre 2023 Stand B41 - Niveau 2**

www.aer-bfc.com













































LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ AU SIMI

- 01
- 03 La Région BFC au SIMI
- 04 Pavillon collectif régional
- 05 Conférence de presse
- 06 Immobilier d'entreprise et foncier en BFC
- 08 Loi climat et résilience
- 09 12 brochures de promotion, d'accueil et d'attractivité
- 10 Partenariat avec les agences immobilières

2

INTERVIEWS

- 11 Nicolas SORET
- 12 Patrick HAYACHE
- 13 Jean-Claude LAGRANGE

03

L'AER BFC ET LES TERRITOIRES DE LA RÉGION PRÉSENTS AU SIMI

- 14 L'AER BFC
- 15 Grand Belfort
- 16 Grand Besançon Métropole
- 17 CA de l'Auxerrois
- 18 Le Grand Sénonais
- 19 Pays de Montbéliard Agglomération
- 20 CC de Puisaye-Forterre
- 21 CA de Vesoul
- 22 Nevers Val de Loire
- 23 Nevers Agglomération
- 24 CC Coeur de Loire
- 25 CC Les Bertranges
- 26 CC Sud Nivernais
- 27 CC Loire et Allier
- 28 CC Nivernais-Bourbonnais

01

La Région Bourgogne-Franche-Comté au SIMI





LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, UN TERRITOIRE À LA MESURE DE VOS AMBITIONS PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES

Du 12 au 14 décembre, le 22° Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI) se tiendra au Palais des Congrès à Paris. En tant qu'acteur clé du marché français de l'immobilier, ce salon offre l'opportunité aux participants d'échanger et de débattre autour du thème « L'immobilier a de la ressources » et des préoccupations du secteur immobilier.

La région Bourgogne-Franche-Comté participera pour la cinquième fois au SIMI. **Son stand de 180 m², situé au niveau 2, emplacement B41**, constituera un pavillon collectif où les différents territoires régionaux seront réunis sous le thème « Bourgogne-Franche-Comté », assurant ainsi la visibilité des dynamiques territoriales régionales.



CONFÉRENCE DE PRESSE - 12 DÉCEMBRE À 12H

Nous vous invitons à nous rendre visite sur le stand de la Bourgogne-Franche-Comté, situé au **niveau 2**, **emplacement B41**, pour découvrir les 12 brochures de promotion, d'accueil et d'attractivité des territoires présents sur le stand et en apprendre davantage sur les opportunités offertes par notre belle région. Elles seront en effet présentées lors d'une conférence de presse organisée sur le stand régional, **le 12 décembre** à **12h**, avec la présence d'un élu représentant chaque territoire et sous la présidence de **Jean-Claude LAGRANGE**, **Conseiller régional et Président de l'AER BFC** et **Patrick AYACHE**, **Vice-Président en charge des ressources humaines**, **du tourisme**, **de l'attractivité de la région**, **de la promotion des terroirs à la Région Bourgogne-Franche-Comté** et avec la présence d'Arnaud MARTHEY, **Conseiller régional délégué** en charge de l'intelligence économique, de l'innovation et du transfert de technologie à la Région Bourgogne-Franche-Comté et Vice-Président de l'AERBFC.



MINI CONFÉRENCES - ANCORIS ET GÉOLINK

Deux mini conférences seront organisées sur le stand régional, avec Ancoris et Géolink, deux acteurs qui accompagnent les territoires dans leur stratégie de développement économique :

- Géolink 12 décembre à 16h : conférence autour des friches industrielles.
- Ancoris 13 décembre à 11h30 : conférence autour des facteurs déterminants d'attractivité permettant l'implantation des entreprises.

Pavillon collectif régional Bourgogne-Franche-Comté



Stand collectif régional - SIMI 2022





STAND RÉGIONAL DE 180 M²

La Région Bourgogne-Franche-Comté et l'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté seront présentes cette année au SIMI, sur un stand régional de 180 m², **niveau 2, stand B41**.



13 TERRITOIRES EXPOSANTS

Retrouvez sur le stand régional, les 13 territoires exposants :

- Communauté d'Agglomération de Vesoul
- Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois,
- Communauté d'Agglomération de Nevers
- Communauté de Communes de Puisaye-Forterre
- Grand Belfort et sa SEM patrimoniale TANDEM
- Grand Besançon Métropole accompagné de SEDIA et AKTYA
- Pays de Montbéliard Agglomération et sa SEM patrimoniale immobilière PMIE
- Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais
- Communauté de Communes Sud Nivernais
- Communauté de Communes Les Bertranges
- Communauté de Communes Cœur de Loire
- Communauté de Communes Loire et Allier
- Communauté de Communes Nivernais-Bourbonnais

D'autres territoires seront également présents avec un pack visiteur :

- Communauté de Communes du Grand Charolais
- Communauté de Communes de l'Agglomération Migennoise
- Communauté de Communes du Doubs Baumois
- Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Conférence de presse





MARDI 12 DÉCEMBRE 12h



SALON SIMI - NIVEAU 2 - STAND B41Palais des Congrès de Paris
2 Place de la Porte Maillot 75017 Paris



14 INTERVENTANTS

2 élus régionaux et 13 élus représenants chaque territoire exposant

- Jean-Claude LAGRANGE, Conseiller régional et Président de l'AER BFC
- Patrick AYACHE, Vice-Président en charge des ressources humaines, du tourisme, de l'attractivité de la région, de la promotion des terroirs à la Région Bourgogne-Franche-Comté. et Président de BFC Tourisme
- Francis HEURLEY, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois
- Rafaël RODRIGUEZ, Vice-Président du développement économique du territoire à Grand Belfort Communauté d'Agglomération
- Nicolas BODIN, Vice-Président Économie-Artisanat-Commerce, Emploi-Insertion, Numérique à Grand Besançon Métropole, Correspondant Défense ville de Besançon
- Sylvain COINTAT, Président de la Communauté de Communes Cœur de Loire
- David MARTI, Président de la Communauté urbaine Creusot Montceau
- Jean Pierre CHATEAU, Vice-Président de la Communauté de Communes Les Bertranges
- Charles DEMOUGE, Président de Pays de Montbéliard Agglomération
- Denis THURIOT, Président de Nevers Agglomération et Maire de Nevers
- Yves RIBET, Président de la Communauté de Communes Nivernais-Bourbonnais
- Christine PICARD, 2^{nde} Vice-Présidente en charge de la petite enfance et des sports
- Marc BOTIN, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais
- Alain CHRÉTIEN, Président de Vesoul Agglomération et Maire de Vesoul
- Bruno BEAUDREY, Président de la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes
- Communauté de Communes Loire et Allier
- Communauté de Communes Sud Nivernais



En présence d'**Arnaud MARTHEY**, Conseiller régional délégué en charge de l'intelligence économique, de l'innovation et du transfert de technologie à la Région Bourgogne-Franche-Comté et Vice-Président de l'AERBFC.

Immobilier d'entreprise, foncier disponible en Bourgogne-Franche-Comté



CHIFFRES CLÉS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



5 SITES INDUSTRIELS CLÉS EN MAIN

1,7 million

DE M² DISPONIBLES

en locaux d'activités, entrepôts et bureaux 1/4 sont des surfaces en bureaux 3/4 sont des ateliers, des entrepôts

1600 ha

DE TERRAINS DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT

SITES ÉCONOMIQUES

pour le foncier



PÔLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES GUINOTTES

Communauté de Communes d'Héricourt (70)



SAONEOR

Grand Chalon (71)



TECHNOLAND 2

Pays de Montbéliard Agglomération (25)



AUXR_PARC

Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois (89)



ZONE D'ACTIVITÉ DES VAUGUILLETTES

Communauté d'Agglomération du Grand Senonais (89)

Immobilier d'entreprise, foncier disponible en Bourgogne-Franche-comté

Le foncier disponible pour les grands projets d'implantation en Bourgogne-Franche-Comté Zones d'activités économiques proposant au moins 1 hectare de foncier disponible



12 brochures de promotion, d'accueil et d'attractivité





UNE ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE REDÉFINIE POUR LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La Bourgogne-Franche-Comté dévoilera en effet ses ambitions d'attractivité économique, touristique et résidentielle au Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI) 2023 avec une stratégie d'attractivité régionale renforcée par 12 brochures de promotion, d'accueil et d'attractivité des territoires présents sur le Salon. Ces brochures, fruit d'une collaboration étroite entre la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'Agence Économique Régionale, Bourgogne-Franche-Comté Tourisme et 12 EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale), ont pour objectif de promouvoir l'attractivité économique, touristique et résidentielle ; chacune d'elle se complète et se nourrit mutuellement, formant un ensemble cohérent visant à attirer de nouveaux investissements, capitaux, entreprises, touristes et populations d'actifs. Chaque brochure offre un apercu complet des opportunités offertes par le territoire concerné, mettant en lumière l'ensemble des avantages qu'offre la Bourgogne-Franche-Comté tant sur le plan professionnel, touristique que personnel. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie visant à renforcer l'attractivité de la région, où la Région joue un rôle de premier plan en prospectant de nouveaux habitants tandis que les EPCI se chargent de l'ingénierie d'accueil.



DES TÉMOIGNAGES D'AMBASSADEURS INSPIRANTS

Les rubriques de ces brochures sont conçues pour répondre aux questions et besoins des entreprises, des jeunes, des familles cherchant à s'installer dans une nouvelle région pour y trouver une qualité de vie en adéquation avec leurs projets de vie. Des témoignages d'ambassadeurs seront également mis en avant. Ces témoignages authentiques de résidents et d'entrepreneurs locaux, illustreront leur attachement profond à leur territoire où l'on trouve les ressources nécessaires pour s'épanouir pleinement.



DES BROCHURES D'ACCUEIL ET D'ATTRACTIVITÉ **AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES HABITANTS**

L'objectif de ces brochures va au-delà de la simple promotion territoriale. Par exemple, elles serviront de support concret aux entreprises locales en fournissant un package d'accompagnement dans leurs recrutements et en les aidant à attirer des talents et seront distribuées dans des offices de tourisme formés à l'accueil de futurs résidents. De plus, elles mettront en lumière la complémentarité des outils déployés par l'AER BFC et Bourgogne-Franche-Comté Tourisme, renforçant ainsi la capacité d'accueil des territoires de la région.

DE Loi climat et résilience, la Bourgogne-Franche-Comté, exemplaire et inspirante

Pour répondre aux exigences vertueuses de l'article 220 de la loi Climat et Résilience, la Région Bourgogne-Franche-Comté via son Agence de Développement économique Régionale (AER BFC) met en place un dispositif unique d'accompagnement des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour les aider à être en conformité d'ici à l'été 2023.



LES EPCI ENGAGÉS DANS LE COMPTE À REBOURS DE LA ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE DES SOLS

La loi dite climat et résilience du 22 août 2021 a parmi ses objectifs la sobriété, une vertu nécessaire au vu des changements climatiques et de la pression actuelle exercée sur les ressources énergétiques. Le SRADDET (Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) de la Région Bourgogne-Franche-Comté s'engage à réduire la transformation des sols de type agricole, naturel et forestier vers l'imperméabilisation totale ou partielle à 50% dès 2030. Parmi les **outils de la zéro artificialisation nette (ZAN), les EPCI devront observer leurs Zones d'Activités Économiques**, et identifier les terrains vacants à réemployer ou recycler afin d'atteindre, en 2050, le zéro artificialisation nette. Pour atteindre cet objectif, les EPCI travaillent à la mise en place d'observatoires à l'échelle de leur territoire qui identifiera précisément les ZAE, leur foncier, les entreprises occupantes et les espaces vacants. Une gageure pour certains territoires qui ne savent pas « par quel bout commencer », faute de méthodologie et de moyens. Et ce d'autant plus qu'il leur est demandé d'être opérationnel dès le mois d'août 2023.



L'AER BFC ACCOMPAGNE LES EPCI DANS LEURS INVENTAIRE LOI CLIMAT ET RESILIENCE

En Bourgogne-Franche-Comté, la Région s'engage auprès des EPCI dans différents domaines d'actions et notamment face aux nécessités d'observation imposées par l'article 220 de la loi Climat et résilience. Pour répondre à ce besoin et à la demande de la Région, l'**Agence Économique Régionale** a mis en place une prestation de services à destination des EPCI de Bourgogne-Franche-Comté. L'une est gratuite, via des tutoriels pédagogiques disponibles en ligne et des outils cartographiques clés en main, l'autre premium, sur-mesure, à destination des EPCI de Bourgogne-Franche-Comté actionnaires de l'AER BFC propose notamment le relevé systématique des entreprises et établissements occupants les zones. L'Agence Economique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté est en capacité de proposer cet accompagnement dès à présent : il confirme la justesse des choix et entérine les efforts produits avec tous ses partenaires depuis plusieurs années.



UNE APPROCHE HISTORIQUE ET INSPIRANTE DE L'OBSERVATION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Dès sa création en 2005, l'Agence Économique Régionale, levier en faveur du développement économique, s'est dotée d'un **Système d'Information Géographique** pour répertorier, à l'échelle régionale, le foncier d'activités et attirer des entreprises françaises et étrangères sur nos territoires. Rapidement devenu un outil de pilotage, la Région souhaite utiliser cet outil pour d'autres missions de connaissances des dynamiques économiques. En 2019, à l'initiative de **Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, et de l'État,** une nouvelle étape est franchie avec le lancement de la démarche régionale d'observation. Le groupe de travail Zones d'Activités Économiques (GT ZAE), existant depuis 2016, avait mis en place un **guide méthodologique** que la Région a souhaité diffuser aux EPCI dans le cadre du réseau d'observation de la consommation des espaces en région (ROCER). Il regroupe une **cinquantaine d'acteurs**: l'État, l'ARNIA (Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle), des EPCI, des chambres consulaires, des agences d'urbanisme... Ce groupe de travail a abouti à la création d'un standard de données géographiques et d'outils. L'objectif est la montée en compétence des EPCI sur l'observation des ZAE, dans le respect de leurs prérogatives (Loi NOTRe) et de leurs obligations (Loi Climat et résilience).



LA TECHNIQUE ET LA CONCERTATION AU SERVICE DU CLIMAT, DE L'ÉQUITÉ ET DES AMBITIONS RÉGIONALES

Quand la loi Climat et résilience est votée en 2021, la Région Bourgogne-Franche-Comté est précurseure en ayant déjà son observatoire régional des ZAE. L'accompagnement des EPCI est donc du domaine du possible et plusieurs offres de services, dont une portée par notre Agence, leurs sont dès à présent proposées. Aujourd'hui, les **modalités d'application de la loi Climat sont à la main de chaque région française**, avec une révision de leur SRADDET. La loi impose une territorialisation des objectifs nationaux de réduction de la consommation d'espace à une échelle infrarégionale, organisée par tranches de 10 ans à partir de 2021. La première période, 2021-2030, doit consommer collectivement moins de 50% par rapport à 2011-2020. Les 2ème et 3ème périodes (2031-2040 et 2041-2050) ont des objectifs de réduction de l'artificialisation à préciser jusqu'au ZAN, en 2050.



EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, LES MODALITÉS D'APPLICATION SONT ISSUES D'UN PROCESSUS DE CONCERTATION COLLECTIVE

La territorialisation s'oriente vers la combinaison de 2 composantes : la maille géographique (les territoires de contractualisation) et une clé de répartition de l'effort équitable. Bien sûr, cette territorialisation prendra en compte les efforts passés, les dynamiques démographiques infrarégionales, et les spécificités liées à la ruralité. Et, grâce à cette concertation, la Région prend en compte les caractéristiques propres à chaque territoire, sans pour autant remettre en cause l'enjeu de l'effort partagé.



Partenariat avec les agences immobilières















Depuis sa création fin 2017, l'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté a mis en place une page sur son site internet dédiée à la valorisation des atouts de la région intégrant une sélection des biens fonciers et immobiliers disponibles en Bourgogne-Franche-Comté.



Une collaboration entre l'AER BFC et les principales agences spécialisées en immobilier d'entreprise de la Région

L'AER BFC a choisi de se rapprocher des professionnels régionaux en immobilier d'entreprise afin de proposer une plateforme immobilière, vitrine de l'immobilier d'entreprise et du foncier disponibles sur le territoire. Cette collaboration soutenue entre les professionnels régionaux en immobilier d'entreprise s'inscrit dans le cadre d'une convention entre l'AER BFC et les principales agences en immobilier d'entreprise de la Bourgogne-Franche-Comté. Ce travail collaboratif a démarré en 2019 et a rassemblé l'AER BFC et 9 agences immobilières spécialisées en immobilier d'éntreprise :

- Arthur Loyd (Dijon et Besançon),
- Arthur Loyd (Chalon-sur-Saône),
- BNP Paribas Real Estate.
- CBRE Impact,
- Cushman & Wakefield,
- Groupe IDRE.
- NCBC,
- · Square Habitat,
- · Voisin Immobilier.

Cette collaboration permet la diffusion des offres des professionnels concernés, selon des règles établies conjointement et leur mise à jour.



Mise en avant de l'immobilier et du foncier d'entreprise du territoire

Cette plateforme immobilière permet d'optimiser l'attractivité de la Région Bourgogne-Franche-Comté grâce à une mise en avant d'une partie de l'immobilier d'entreprise et du foncier du territoire. Enfin, cette convention a vocation à évoluer tant en matière de contenu que de périmètre, d'autres agences immobilières pouvant avoir l'opportunité, sous conditions, d'intégrer cette collaboration ultérieurement.

Interview de Nicolas SORET

Vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, en charge des finances et du développement économique, de l'économie sociale et solidaire et de l'emploi







Quelle est la politique menée par la Région pour attirer les investisseurs?

Afin d'attirer les investisseurs, le Conseil régional s'appuie sur l'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC) pour la prospection de projets d'implantation ou de développement d'activité qu'ils soient exogènes ou endogènes. Nous faisons du sur-mesure selon le cahier des charges du porteur de projet afin de répondre à toutes ses attentes que cela soit sur la question du foncier, des financements, du recrutement de collaborateurs ou de la mise en relation avec l'écosystème régional.

Nous proposons une solution clé en main avec un accompagnement complet et réactif, coordonnant les efforts des différents intervenants tels que les services de l'État, les intercommunalités, Pôle emploi, etc. Cela nous permet, le cas échéant, de mobiliser un soutien financier régional, notamment en ce qui concerne l'innovation, la formation et l'immobilier d'entreprise.

Cette force permet, aujourd'hui, à la Bourgogne-Franche-Comté de se classer 5e région d'accueil des projets d'investissements étrangers en France : 133 projets y ont été recensés en 2022, permettant la création ou la sauvegarde de 3 193 emplois.

Au total ce sont plus de 800 entreprises étrangères implantées en Bourgogne-Franche-Comté à travers plus de 3 000 entreprises ou établissements locaux. Elles emploient plus de 48 000 salariés.



Quelles sont les principaux atouts de la région et pourquoi les entreprises choisissent la Bourgogne-Franche-Comté?

Tout d'abord, nous sommes une grande région industrielle de France ce qui est un atout au niveau des savoir-faire et d'une main-d'œuvre compétente et qualifié. C'est aussi la présence de filières fortes et structurées dans le domaine de l'hydrogène, l'alimentaire, la santé, l'énergie, les mobilités et le luxe et qui sont valorisées par nos pôles de compétitivités : Vitagora, Polymeris, Nuclear Valley, PMT, le Pôle Véhicule du Futur et Infr@2050.

Les domaines de pointes et de recherches attirent et favorisent les carrières à travers des pôles universitaires d'excellence et un écosystème au service de la recherche, de l'innovation et de la transition écologique.

C'est ensuite un cadre de vie unique qui attire les familles, les entreprises, les cadres supérieurs grâce à des paysages préservés et naturels qui favorisent le bien-être et les grands espaces. Nous sommes une marque mondiale en termes d'attractivité avec les vins de Bourgogne, le Comté, les 8 sites UNESCO et toute la gastronomie qui va autour.

C'est enfin un prix du foncier accessible et un emplacement géographique déterminant. À moins d'1h de Paris, Lyon, Bâle et Strasbourg, aux portes de l'Allemagne, de l'Italie et de la Suisse, la Bourgogne-Franche-Comté bénéficie d'un positionnement stratégique pour les entreprises, au cœur des grandes infrastructures européennes. Forts de ce positionnement, les territoires de la Région repensent leurs dynamiques urbaines et industrielles et présenteront leurs projets et opportunités aux investisseurs à l'occasion du SIMI.



Pouvez-vous citer des proiets d'implantation en Bourgogne-Franche-Comté ?

Je peux vous citer, par exemple, deux projets d'envergure qui illustrent le positionnement stratégique de la région au sein de l'Europe de l'Ouest et notre capacité d'accueil.



Gen-Hy

Type de projet : création

Montant de l'investissement : près de 15 millions d'euros / Aide de la Région accordée Nombre d'emplois estimés d'ici 2025 : 120 salariés

Gen-Hy, a pu compter sur la coordination des agences de développement régionale et locale (AER BFC et ADN-FC) et la mobilisation de l'État, la Région Bourgogne-Franche-Comté, Pays de Montbéliard Agglomération, et la SEM PMIE.

Maroquinerie Thomas

Type de projet : création

Nombre d'emplois estimés d'ici 5 ans : plus de 200 emplois

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et son Agence Économique Régionale se félicitent d'avoir pu accompagner ce projet, en lien et aux côtés de ses partenaires : la Préfecture, Pôle Emploi et le territoire du Grand Chalon.



Interview de Patrick AYACHE

Vice-président en charge des ressources humaines, du tourisme, de l'attractivité de la région présente la stratégie d'attractivité de la grande région Bourgogne-Franche-Comté Président de BFC Tourisme







Ac Pour quelles raisons la Bourgogne-Franche-Comté a lancé une démarche sur l'attractivité résidentielle, économique et touristique?

La réforme territoriale de 2015 et son redécoupage a réduit le nombre de régions à 13 et réuni près de 2,8 millions d'habitants en Bourgogne-Franche-Comté. Cette population s'est stabilisée depuis plusieurs années (source INSEE, 2022).

Par ailleurs, notre région qui demeure un carrefour géographique, au voisinage d'agglomérations puissantes, souffre d'un déficit de notoriété alors qu'elle dispose de tous les atouts pour offrir à ceux qui veulent développer ou lancer leurs activités un cadre de vie particulièrement propice, un écosystème d'acteurs dynamique, des infrastructures performantes.

Nous avons donc entrepris en 2017 de définir et de mettre en œuvre une stratégie de marketing territorial au niveau régional, avec une centaine de partenaires, territoires et acteurs socio-économiques comme l'Agence Économique Régionale Bourgogne-Franche-Comté, le Comité Régional du Tourisme, la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale...



Quel est le positionnement marketing de la Région Bourgogne-Franche-Comté?

L'attractivité résidentielle ainsi que celle des actifs qui peut en découler s'appuient sur une promesse qui repose sur l'affirmation d'un territoire préservé, peu dense (« un environnement de village ») qui s'inscrit collectivement et résolument dans une démarche de modernité, répondant pour ce faire aux attentes sociétales actuelles (Santé, Sécurité, Authenticité, Préservation de l'environnement). Dans ces conditions, travailler sur l'attractivité résidentielle de nos territoires nous permettra d'obtenir un effet d'entrainement sur l'implantation d'actifs et de talents et de là, sur l'attractivité économique.

« La Région de référence autour du mode de vie sain et accessible » constitue ainsi notre ambition stratégique et nous invite à témoigner de la légitimité de la Région Bourgogne Franche-Comté comme espace de vie prometteur. A l'échelle de notre vaste région, de ses huit départements, s'étirant des confins de l'Ile de France aux abords de la région lyonnaise, de la Suisse jusqu'au Val de Loire, cepositionnement marketing se veut volontairement ouvert pour fédérer les multiples identités que notre territoire recèle.

Pour cela, la mobilisation de tous s'impose. Nous avons en premier lieu engagé de nombreux partenariats avec des acteurs du développement et de la promotion économiques, touristiques et culturels afin que le registre du cadre de vie soit pleinement valorisé dans sa richesse et à travers sa diversité territoriale.

Depuis 2020, nous soutenons des démarches et programmes d'actions portés par des collectivités œuvrant au développement de l'attractivité résidentielle. Nous avons également initié une démarche d'Ambassadeurs pour constituer et animer un réseau d'acteurs-témoins du « mode de vie sain et accessible », portes - paroles des valeurs, des innovations, du patrimoine naturel et culturel, bref de tous les atouts et richesses qui font de la Bourgogne-Franche-Comté une région unique.

Nous avons ainsi tissé de nombreux partenariats avec les acteurs principaux de l'accueil dans nos territoires et nous nous préparons dans les prochains mois à lancer une action d'envergure visant à attirer de nouvelles populations en valorisant une offre de services de facilitation à l'installation. Nous pourrons ainsi revendiguer toute la richesse et la diversité d'opportunités de vie, du Val de Loire à la frontière Suisse (ou au Jura); des confins de l'Île de France aux monts du Lyonnais (ou au Beaujolais).

Mais la région se mobilise aussi pour mettre à disposition des outils consultables et exploitables par tous. Nous avons par exemple mis en place un « carnet d'inspiration », un véritable quide de prise de parole pour permettre une appropriation facilitée et favoriser l'émergence d'initiatives et d'actions illustrant notre démarche. Un portail [www. attractive.bourgognefranchecomte.com] propose un menu complet d'informations pour inspirer nos partenaires mais également nos futurs résidents, touristes et entrepreneurs.



Si l'on devait résumer, en quelques mots, les atouts de la région, quels seraient-

La Bourgogne-Franche-Comté est une région magnifique, simple à vivre, regorgeant de lieux et d'opportunités d'épanouissement : c'est le territoire des possibles pour tous ceux qui cherchent un mode de vie sain et accessible. Notre région donne du sens aux ambitions en facilitant l'équilibre entre une vie privée et sociale épanouie et une vie professionnelle riche.

Interview de Jean-Claude LAGRANGE







Quelles sont les missions de l'agence ?

Créée au 1er octobre 2017, à l'initiative du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, l'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC) contribue au développement de l'économie régionale. Elle accompagne les entreprises et les territoires.



Ses objectifs stratégiques sont :

- Accompagner le maintien et le développement de l'activité économique et de l'emploi sur le territoire,
- Soutenir la politique de développement économique et sa mise en œuvre dans les territoires en fonction des besoins,
- Développer l'innovation, la transition écologique et la récupération d'énergie,
- Promouvoir l'attractivité économique de la région.



Quels sont les métiers de l'agence qui permettent d'accompagner les entreprises ?

Un des rôles principaux de l'AER BFC est de fidéliser et d'attirer des investisseurs sur le territoire régional. Pour cela, nous sommes le correspondant privilégié de Business France pour la Bourgogne-Franche-Comté, l'opérateur public national en charge de l'internationalisation et du rayonnement de la France.

L'Agence porte une mission de promotion, de prospection et d'accompagnement des projets d'implantation d'investisseurs français et étrangers dans les secteurs stratégiques de notre région. L'Agence est également en charge de l'accompagnement des projets de développement d'entreprises régionales en croissance.



Quelle est l'offre de service à destination des territoires?

L'AER BFC dispose d'outils performants de connaissance, d'observation, d'inventaire et de qestion permettant d'apporter des réponses précises aux territoires et aux acteurs régionaux du développement économique :

- Portraits de territoires.
- Ingénierie économique territoriale,
- Promotion des Zones d'Activités Économiques,
- Accompagnement aux mutations économiques,
- Définition d'argumentaires de promotion territoriale, d'attractivité et de plans de communication.

L'Agence coordonne la présence des territoires de Bourgogne-Franche-Comté sur un pavillon collectif de 180 m². L'objectif est de réunir les territoires régionaux sur un même espace « Bourgogne-Franche-Comté » et ainsi d'assurer la visibilité des dynamiques territoriales régionales. Nous y réalisons :

- La valorisation de l'offre foncière et immobilière régionale avec plus d'1,7 million de m² de biens immobiliers disponibles,
- La promotion des 5 sites labelisés « Sites industriels Clés en mains »,
- La prospection d'investisseurs.



Quelles sont les actions mises en place par l'agence pour promouvoir l'attractivité de la région?

L'Agence met en place des actions de développement, de prospection et de promotion visant à développer la notoriété de la région qui a été pionnière dans ce domaine. Cette année, cela représente 10 missions à l'international et 25 en France.



Quelles sont les forces de la région ou les axes de développement / prospection?

La Bourgogne-Franche-Comté bénéficie d'une situation géographique et d'une accessibilité remarquable, la proximité directe avec des pays tels que l'Allemagne, la Belgique, et la Suisse permettent le développement de collaborations transfrontalières.

Historiquement, l'économie régionale est tournée vers l'industrie. La main d'œuvre qualifiée, les pôles de compétitivité et les territoires d'industrie en font une région fer de lance pour la réindustrialisation. De nombreuses filières (hydrogène, santé, alimentation, mobilités, énergie, luxe...) existent depuis de nombreuses années dans notre région. Ces filières continuent à se développer sous l'égide d'entreprises leaders et de partenaires public / privés. Cette longue tradition d'excellence industrielle repose sur l'innovation au sens technologique et social associée à la culture des savoir-faire et la formation d'une main d'œuvre reconnue pour sa qualité.

Terre d'expérimentation, la Bourgogne-Franche-Comté favorise la créativité et l'émergence de start-up de TPE ou de PME. Et bien sûr, notre qualité de vie et des villes à taille humaine séduisent des actifs.

11

L'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté



Sur la base du **SRDEII 2017-2021 et conforté par le SRDEII 2022-2028**, l'AER BFC a reçu les missions suivantes :



Promouvoir la Région Bourgogne-Franche-Comté et favoriser l'implantation d'activités économiques nouvelles



Être le relais de la Région pour l'animation de l'écosystème régional du développement économique et de l'innovation



Animer un pôle de **Développeurs de proximité** en complémentarité
avec les acteurs déjà présents
sur les territoires



Assurer une veille des **entreprises à enjeux**



Accompagner les entreprises à l'innovation et à la transition écologique



Assurer un service d'ingénierie économique territoriale destiné à répondre aux besoins des EPCI



Contribuer et valoriser le **développement des filières** structurées ou en émergence

12 Territoires en BFC Grand Belfort

GRAND BELFORT: UN TERRITOIRE ORGANISÉ ET OUI RÉUSSIT



Grand Belfort, un savoir-faire exceptionnel

Le Grand Belfort est un territoire plein d'atouts, avec un savoir-faire exceptionnel qui nous permet, entre autres de nous démarquer dans le domaine de l'hydrogène, avec de grands groupes industriels qui ont choisi notre territoire pour s'implanter en Europe.

Depuis 2019, le Nord-Franche-Comté est lauréat du programme Territoires d'innovation. Les 70 millions d'euros investis dans le cadre de France 2030 témoignent de l'engagement du Grand Belfort pour les transitions industrielle, environnementale et numérique. Cette dynamique se poursuit en 2022 avec un nouveau projet lauréat de France 2030, Belfort e-Start. Doté d'un financement de 10 millions d'euros, il a pour objectif de transformer une des zones économiques du Grand Belfort en un quartier qui produit lui-même l'énergie qu'il consomme. Cette ambition se retrouve aussi dans Eco campus, un projet de modernisation des équipements d'enseignement supérieur de 80 millions pour lequel le Grand Belfort investit 9 millions d'euros. Récemment lauréat de l'appel à projet de l'ADEME « Planifriches », nous allons entreprendre de mieux requalifier nos friches pour enrichir nos 288 105 m² de patrimoine immobilier.



Grand Belfort: un territoire à taille humaine où il fait bon vivre

« L'attractivité économique et l'emploi sont au cœur de l'action du Grand Belfort. C'est pour cette raison que tout est mis en œuvre pour susciter et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises ». Rafael RODRIGUEZ Vice-Président à Grand Belfort Communauté d'Agglomération en charge du Développement Economique.

Choisir le Grand Belfort, c'est bénéficier d'un écosystème à taille humaine et offrir à vos collaborateurs un cadre de vie de qualité! Composé de 52 communes pour 105 000 habitants, adossé au Pôle métropolitain Belfort Montbéliard qui représente près de 310 000 habitants, le Grand Belfort se blotti entre les sommets des Vosges et le massif du Jura. Le Grand Belfort est l'une des portes d'entrée touristiques de la Bourgogne Franche-Comté, mais également de l'Alsace. Territoire situé entre Strasbourg et Lyon, en plein cœur de l'Europe, le Grand Belfort est très accessible grâce à l'autoroute A36, la Gare TGV de Meroux-Moval et l'Euro Airport de Basel-Mulhouse-Freiburg, frontalier avec la Suisse.

Le Grand Belfort vit au rythme de rendez-vous sportifs et culturels majeurs. Vous retrouverez tous ces éléments et bien plus encore, dans la brochure « Ma vie en Bourgogne Franche-Comté ».



Vue du Grand Belfort depuis le Salbert - © Benoît Grébaux



Contact PRESSE

Service Développement Économique (secrétariat) - 03.84.54.56.67 - developpement@grandbelfort.fr

Territoires en BFC

Grand Besançon



GRAND BESANCON MÉTROPOLE, TERRITOIRE DE PROJETS

Grand Besançon Métropole sera présent au SIMI, salon international de l'immobilier d'entreprise et rendez-vous annuel incontournable qui rassemble la communauté de l'industrie française de l'immobilier, conseils en ingénieries, prestataires de services et experts en rénovation urbaine et friches... Dans un contexte de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon de 2050, de lutte contre les ilots de chaleur grâce à la végétalisation des sites industriels et commerciaux, de transformation des ZAE, de mutualisation des espaces de travail, de mobilité douce et de rénovation énergétique, ce sera pour GBM, l'occasion de mettre en lumière ses projets aboutis et à venir. Cette édition 2023 placée sous le sceau d'un « Immobilier qui sait se réinventer et nous réenchanter », est une belle occasion pour évaluer les grandes tendances, les meilleures pratiques en France et à l'international. Plusieurs lignes forces de GBM seront présentées lors du SIMI.



Grand Besançon, territoire de projets

GBM oeuvre pour déployer une offre attractive, facilitant l'installation d'entreprises. En 2023, 1,5 M€ ont été consacrés à la technopole TEMIS qui à travers ses deux sites, TEMIS Microtechniques et TEMIS Santé, est spécialisée d'une part dans les microsystèmes pour les solutions de mobilités, l'aéronautique, le spatial, l'industrie 4.0 et le luxe (horlogerie-joaillerie) et d'autre part dans le biomédical, les biothérapies et la bioproduction avec comme lieu d'incarnation le centre de développement BIO INNOVATION. GBM consacre par ailleurs 1,1 M€ à son programme de requalification de 3 ZAE (Besançon Thise Chalezeule, Saône et Saint-Vit) et près de 7 M€ sont inscrits pour l'aménagement et la commercialisation de nouvelles zones à 5 ans.



GBM Territoire d'Industrie Alliances Luxe & Précision Doubs

Le 9 novembre 2023, a été confirmée la labellisation du Territoire d'Industrie Alliances Luxe & Précision Doubs à laquelle est associée Grand Besançon Métropole aux côtés du Val de Morteau, du Plateau du Russey, du Pays de Maîche, des Portes du Haut-Doubs et du Loue. Les champs de l'innovation, de la formation et des compétences, du recrutement, de la transition écologique, de la mobilisation du foncier, de la valorisation et de la promotion de nos filières d'excellence seront avec nos partenaires EPCI au coeur de nos actions et de notre dynamique collective.



Observatoire de l'immobilier à l'échelle de GBM

Création d'un Observatoire de l'immobilier à l'échelle de GBM en étroit partenariat avec les agents immobiliers agissant sur le territoire : Arthur Loyd, AKTYA, BNP Paribas Real Estate, CBRE Desaulles, Cushman Wakefield et Square Habitat. Une initiative originale en vue d'identifier, qualifier et répondre au mieux à la demande des acteurs économiques (structurer le marché immobilier de GBM, favoriser le partage d'informations et la concrétisation de projets d'implantation sur le territoire et disposer d'une cartographie des transactions réalisées comparable à celle de villes de taille identique.)



Campus de la Bouloie, la transformation se poursuit

A 10 minutes du coeur de ville, ce campus est le plus vaste de Besancon. Il regroupe trois UFR de l'Université de Franche-Comté, un IUT, des laboratoires de renommée internationale, l'école Supmicrotech-ENSMM, des résidences et restaurants universitaires et la technopole Temis Microtechniques. Il va connaître une transformation en profondeur sur la période 20212-2025 pour devenir un campus technopolitain à haute qualité environnementale, sociale et économique : 80 M€ d'investissement, 40.000 m² de bâtiments créés ou rénovés de façon durable, 1000 arbres plantés, 65.000 m² d'espaces paysagers.



Besançon une ville qui sait accueillir ses étudiants

Dans le top 10 des 46 villes accueillant plus de 8 000 étudiants, selon le baromètre 2023-2024 des villes étudiantes de L'Étudiant. Elle se classe 1ère dans la catégorie «vie étudiante».



Besançon, Ville et Communauté Urbaine 2e au palmarès des villes les plus attractives **Dim** de France

Le palmarès Challenges - BDO France de novembre 2023, dévoilé à l'occasion du Congrès des maires de France, départage les métropoles françaises selon trois thèmes : les villes agréables à vivre pour les familles, celles qui ont des atouts pour séduire les entreprises et celles qui se distinguent sur le volet écologique.

Contacts

Pierre Distinguin

Directeur Economie, Emploi, Enseignement supérieur et Commerce: pierre.distinguin@grandbesancon.fr 03 81 87 88 10

Martine Menigoz

Attachée de presse martine.menigoz@grandbesancon.fr

CHIFFRES CLÉS

zones d'activités

250 000

habitants dans le bassin économique

30 000

étudiants formés dans nos compus

2e ville

la plus attractive de France

11 000

entreprises et établissements

95 000

emplois

14 Territoires en BFC CA de l'Auxerrois



AUXR_GREEN LIFE, L'INNOVATION À L'AUXERROISE



Auxerre, laboratoire de la ville moyenne du futur

A 1h30 de Paris par l'A6, Auxerre, fort de son passé industriel, dispose d'un tissu économique remarquable. Doté d'un formidable **patrimoine historique et naturel**, l'Auxerrois propose surtout un **parfait équilibre pour s'épanouir en famille** avec notamment une offre d'enseignement complète, de la maternelle à l'enseignement supérieur, pour permettre aux enfants de grandir en toute sérénité. Autant d'atouts immuables pour répondre à la montée des préoccupations environnementales liées au cadre de vie.

Fière de son territoire et de ses atouts, l'équipe animée par **Crescent Marault, le maire d'Auxerre et président de l'agglomération**, porte une ambition pour développer l'attractivité de ce territoire de **70 000 habitants**. Celle-ci passe par la transformation de l'Auxerrois autour des sujets de l'écologie et de l'innovation.



La technopole AuxR_Green Lab labellisée RETIS

Un an à peine après sa création, **AuxR_Green Lab a obtenu début 2023 ce label** réputé qui permet à la technopole auxerroise d'intégrer un réseau d'une centaine de structures en France spécialisées dans l'accompagnement de l'innovation. Une évidence puisque l'**innovation technologique au service de la transition écologique** est au cœur du projet de territoire porté par l'agglomération auxerroise.

Le territoire, en pleine transformation, s'est fixé comme ambition de **devenir le laboratoire de la ville moyenne du futur**, avec le challenge de répondre aux enjeux climatiques et énergétiques tout en favorisant le développement économique et la création d'entreprises pérennes. La règle est donc claire : les entrepreneurs souhaitant investir ou se développer à Auxerre doivent être **engagés dans l'innovation et la transition écologique.**



L'Auxerrois, territoire d'accueil de l'innovation et des filières d'avenir

La technopole AuxR_Green Lab vise à mutualiser des compétences et des moyens autour d'un objectif de développement économique et d'attractivité territoriale. Autour de l'incubateur AuxR_ Lab, les start-up innovantes hébergées auxquelles il propose un accompagnement personnalisé bénéficient du fablab AuxR_Factory et d'une main d'œuvre formée localement aux métiers de la transition écologique, de l'hydrogène et de l'innovation au campus de la technopole, baptisé AuxR_Campus.

Quatres zones d'activités économiques, thématisées selon les secteurs d'activité, viennent compléter le dispositif d'accueil des entreprises dans l'Auxerrois : **AuxR_Parc** pour la logis-industrie, **AuxR_Eco Parc** pour la valorisation des déchets et l'économie circulaire, **AuxR_H2 Parc** pour le déploiement de la filière hydrogène et **AuxR_AéroParc**, pour les activités de petits frets.



Crescent Marault, le Maire d'Auxerre et Président de l'agglomération

« Nous portons une ambition forte pour notre territoire autour de la transformation écologique et de l'innovation. La labellisation RETIS de notre technopole constitue un nouveau moteur de l'attractivité au niveau européen pour implanter des entreprises. La seconde étape se caractérise par un accueil sur mesure des entrepreneurs ».



L'incubateur AuxR_Lab héberge les start-up innovantes auxquelles il propose un accompagnement personnalisé.

15 Territoires en BFC Le Grand Sénonais



DÉCOUVREZ LE GRAND SÉNONAIS : UN ÉCRIN D'OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES À LA LISIÈRE DE L'ILE DE FRANCE



Choisir le Grand Sénonais, c'est choisir une terre d'avenir et un territoire à vivre

Terre d'avenir car s'implanter dans le Grand Sénonais, c'est choisir un territoire offrant un cadre de développement optimal pour tout porteur économique. Seconde agglomération du département, affichant un solde démographique positif et un bassin industriel dynamique attestant de son essor grandissant, l'Agglomération est située à une heure de l'Ile de France, à la croisée des autoroutes A5, A6 et A19 et offre un accès direct à Paris et au Havre par voie fluviale via son port économique. Avec ses 27 communes dont sa ville centre, Sens, l'agglomération est riche de son histoire, son patrimoine et ses équipements structurants de qualité.

Labellisé « Territoire d'Industrie », le Grand Sénonais offre aux entrepreneurs ou futurs créateurs un cadre idéal pour développer leurs projets. La mise en service en 2024 de la station multi carburants est un bel exemple d'équipement en faveur des entreprises et de la dynamique de transition écologique effective sur notre territoire.

L'Agglomération investit également dans l'extension de ses zones d'activités afin d'accueillir entreprises et entrepreneurs qui contribueront à déployer le tissu industriel et économique du Grand Sénonais. Venez découvrir nos opportunités foncières à saisir :

- 32 hectares de terrains viabilisés en zones d'activités dédiées à l'activité économique
- 52 hectares en projet d'aménagement
- 1 site clé en main de 3.8 hectares

Territoire à vivre car s'implanter dans le Grand Sénonais, c'est choisir un territoire offrant un cadre de vie et un cadre de travail. Traversé par l'Yonne, sa rivière, bordé par le plateau du Gâtinais, les Vallées de l'Yonne et la forêt d'Othe, le Grand Sénonais peut se tarquer d'offrir un cadre de vie agréable, entre effervescence de la ville, quiétude de la campagne et profitant d'une vitalité de son tissu commercial, artisanal et de services.

Mais le Grand Sénonais, c'est aussi :

• Un territoire qui pense à sa jeunesse avec un engagement fort dans l'offre de formations universitaires et professionnelles en lien avec les besoins des entreprises, au travers de son pôle d'enseignement supérieur. Un atout qui permet aux jeunes de s'ancrer sur le territoire dès leurs études puis de travailler pour les entreprises locales en recherche de main d'œuvre qualifiée.

• Un territoire aux côtés des entrepreneurs, avec sa Fabrique à Entreprendre, un dispositif d'accompagnement des créateurs d'entreprises depuis la conception du projet jusqu'aux 5 ans après son élaboration.



• Un territoire engagé en faveur de la transition écologique. Investissements dans les mobilités douces ou du quotidien, développement des itinéraires cyclables, accélération des projets d'énergies renouvelables, accompagnement des particuliers dans la rénovation énergétique de leur habitat, préservation de l'eau potable, redéfinition d'une politique plus vertueuse dans la collecte et la valorisation de ses déchets, préservation des espaces naturels... Autant de démarches et de transitions dans lesquelles s'enqage l'Agglomération du Grand Sénonais pour affirmer clairement sa place de territoire à vivre et de territoire d'avenir.



ZA des Vauguillettes



Territoires en BFC

Pays de Montbéliard Agglomération





PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION, UN ESPACE ÉCONOMIQUE MAJEUR DU NORD FRANCHE-COMTÉ

Par son poids dans l'emploi global, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) est l'un des premiers territoires industriels français. Terre d'innovation, d'industrie et de patrimoine, elle constitue un bassin d'emploi industriel majeur situé sur l'axe Rhin-Rhône, à la frontière suisse et allemande.



Montbéliard : Capitale Française de la Culture 2024

Composée de 73 communes, l'Agglomération du Pays de Montbéliard compte 142 000 habitants et s'étend sur plus de 450 km². En sus de sa richesse industrielle, le territoire rayonne par son offre culturelle et de loisirs grâce au dynamisme de ses grands équipements : le stade Bonal, les salles de spectacle de l'Axone et du Moloco, le centre aquatique la Citédo, le musée de l'Aventure Peugeot et le Pavillon des sciences ainsi qu'au travers de grands évènements comme les Lumières de Noël. Le Pays de Montbéliard a par ailleurs obtenu le Label Capitale Française de la Culture pour l'année 2024.



Parc d'activité Technoland

Idéalement situé en bordure de l'A36 et aux portes du site STELLANTIS de Sochaux, le parc d'activités Technoland accueille plus de 200 entreprises et 5 000 emplois. Il est situé à 5 minutes de Montbéliard, à 10 minutes de Belfort et de la gare TGV. Écosystème favorable à l'implantation des entreprises, il accueille des activités diversifiées et innovantes dans les secteurs de l'automobile, du médical, de la maroquinerie de luxe et de l'énergie. Des entreprises majeures y sont installées : Forvia, Géodis, Trigo, Clemessy, Snop. Il bénéfice d'une haute qualité de services dont plusieurs offres de restauration et une crèche d'entreprise. PMA y a par ailleurs développé un centre d'affaires, une pépinière et deux hôtels d'entreprises.



Extension de 180 hectares

Son extension de 180 ha, Technoland 2, augmente sa capacité d'accueil pour recevoir de nouvelles activités positionnées sur des technologies innovantes, dans l'industrie automobile, des filières de diversification comme la maroquinerie et des services connexes. Les aménagements publics et paysagers de cette zone d'activités (ISO 14001) s'inscrivent dans une démarche de très haute qualité environnementale. Cette nouvelle offre foncière diversifiée de 85 ha cessibles entre dans sa 3e et dernière phase d'aménagement. Depuis son lancement, grâce aux efforts déployés par l'agglomération et son outil patrimonial la SEM PMIE, plusieurs entreprises s'y sont implantées : Zimmer Biomet, Metalhom, la Manufacture de l'Allan, GRDF, Segula ou CEGELEC.

En 2021, Forvia Clean Mobility y installe sa nouvelle unité de production de systèmes d'échappement et, à terme, de production de réservoirs hydrogène ; en 2023 Forvia Seating s'installe dans un bâtiment de 30 000 m².

Technoland 2 continue son évolution et dispose encore de terrains pour accueillir de nombreux projets industriels.



LA SEM PMIE a été créée en 2011, par la volonté de Pays de Montbéliard Agglomération de disposer d'une foncière immobilière d'aide au développement et à l'installation des entreprises sur le territoire. Après une douzaine d'années de fonctionnement et deux augmentations de capital, PMIE est une société au capital de 27 millions d'euros dont les partenaires sont PMA, la Région de Bourgogne Franche Comté, la Banque des Territoires et différentes entreprises du territoire. L'ensemble du patrimoine industriel ré-utilisé ou construit approche les 200 000 m² et PMIE en gère en location direct ou par ses filiales environ 125 000 m².

La SEM PMIE est le partenaire majeur du territoire de Pays de Montbéliard Agglomération dans les domaines de l'industrie et du tertiaire, c'est le trait d'union entre l'immobilier et votre entreprise.

Au-delà de la zone de Technoland, PMA dispose de sites industriels anciens qui pourront être réaménagés en lien avec des investisseurs nationaux ou internationaux.





17

Territoires en BFC

CC de Puisaye-Forterre



L'AVENIR S'ÉCRIT EN PUISAYE-FORTERRE



La Puisaye-Forterre, un territoire qui investit dans l'excellence industrielle

Au nord de la Région Bourgogne-Franche-Conté et aux portes du Bassin Parisien, s'étend un vaste territoire où l'eau, la terre et la forêt ont donné naissance à une **région singulière, fruit de la nature et des hommes : la Puisaye-Forterre.** Située entre deux axes de transports franciliens, **l'A6 et A77**, reliant Paris, Lyon, Clermont-Ferrand et Orléans, la Puisaye-Forterre est un territoire de plus de **1750 km² et regroupe 57 communes**.

La Puisaye-Forterre est un territoire dynamique qui investit dans **l'excellence industrielle et la formation professionnelle** avec, entre autres, la création du **premier campus international de formation professionnelles autour des métiers d'art, du design et de l'architecture (la MaNa)**. Elle propose ainsi des infrastructures modernes et des services de qualité à sa population et aux entreprises souhaitant s'implanter.



Un bassin de vie et d'emploi en plein développement

Forte d'un tissus industriel performant, avec notamment la présence des entreprises **Saint-Gobain** – leader mondial de la construction durable, **Louault industries**, un des leaders européens de la fabrication de remorques, **Tourinox** – fabricant de matériel médical, la **métallerie Ducrot**, **ACR group Stockage**, etc. La Puisaye-Forterre fait partie d'un bassin de vie et d'emploi en plein développement. L'une des missions de la Communauté de communes est de maintenir et développer des projets fonciers ou immobiliers, qui couvrent l'ensemble des secteurs de l'immobilier professionnel : **tertiaire**, **industriel**, **bureaux**, **commerces**, **artisanat**, **logistique**, **numérique et touristique**.



Un programme d'aménagement d'envergure pour ses principales zones d'activités

Pour répondre à ses ambitions, elle propose **six zones d'activités**, adaptées aux filières stratégiques de développement et au contexte géo-économique du territoire. Suite à la réalisation d'une étude de pré-programmation réalisée par Attitudes Urbaines, la CCPF lancera, dès 2024, **un programme d'aménagement d'envergure pour ses principales zones d'activités**. Il s'agit de répondre aux attentes et besoins des entreprises en mettant en place une charte d'aménagement, en investissant dans des opérations d'extensions de trois zones attractives, avec la réhabilitation de la zone d'entrée de la ville Toucy.



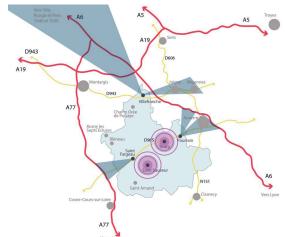
3 filières de développement

Trois filières de développements sont identifiées afin de permettre un meilleur dynamisme au tissu économique de Puisaye-Forterre :

- La promotion d'une nouvelle forme d'industrie de l'**agroalimentaire** (agriculture, industrie agro-alimentaire alimentation)
- La reconnaissance de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre comme un territoire de ressources et de savoir-faire : **artisanat** (forte concentration de l'artisanat sur le territoire), filière bois, filière terre (savoir-faire d'exception céramique), eau
- La mise en place d'un tourisme au service du territoire : **slow tourisme** (voie verte), tourisme de savoir-faire, culture (artisanat d'art, Colette, Guédelon ...)

Notre petit +

La Communauté de communes de Puisaye-Forterre fait bénéficier de son expertise aux entreprises qui souhaitent s'implanter sur son territoire, en proposant des conseils et un accompagnement privilégié, à chaque étape de leur développement, dès la phase de création.





Zone d'activité de Toucy

18 Territoires en BFC CA de Vesoul

Communauté d'Agglomération de Vesoul

Une Agglo à taille humaine et à fort potentiel

L'Agglomération de Vesoul, ville-préfecture du département de la Haute-Saône, est située au Nord-Est de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Elle regroupe 20 communes soit 32 000 habitants. A proximité de l'Allemagne et de la Suisse, Vesoul et son agglomération sont marquées par une forte tradition industrielle.

Le territoire se situe à la croisée de deux grands axes routiers. La RN19, axe est-ouest, permet de relier Vesoul à Langres et à Belfort en 1h. La RN57, axe nord-sud, permet d'atteindre Besancon en 40 minutes et Epinal en 1h. Côté rail, Vesoul est desservies par la ligne Paris-Troyes-Mulhouse qui permet de relier Vesoul à Paris en 3h de TER.

Avec la gare TGV de Besancon Franche-Comté accessible en 30 minutes de voiture ou 45 min de navette, Paris est à 2h de Besançon. Le territoire est aussi accessible par avions de tourisme et d'affaires, grâce à l'aérodrome de Frotey-lès-Vesoul.



L'Agglomération de Vesoul est le principal pôle commercial et bassin d'emploi de la Haute-Saône. Grâce au foncier et à l'immobilier accessibles, à une vie culturelle, sportive et associative dynamique, les conditions de vie sont propices à l'épanouissement professionnel et familial.

Alain Chrétien

Maire et Président de l'Agglomération de Vesoul

« Jeune entreprise innovante, entreprise confirmée ou reconnue, l'Agglomération de Vesoul vous accueille et vous accompagne. Le Parc de Vesoul Sud de 26 ha cessibles est immédiatement disponible pour vous agrandir, vous développer ou concrétiser votre projet. Reioianez-nous!»

Vesoul Sud: opportunités économiques à saisir

Le parc d'activités de Vesoul Sud est idéalement situé à l'entrée sud du territoire, à proximité directe des axes de transport et à 5 minutes du centre de Vesoul, sur l'axe Besançon - Vesoul.



Vesoul Sud c'est:

- Une excellente visibilité
- L'accueil d'entreprises à vocation industrielle, logistique, artisanale et tertiaire
- Un niveau de qualité : large place aux espaces verts, cahier des charges à l'attention des constructeurs, mesures de compensations environnemen-
- 26 hectares cessibles : découpage selon les besoins des entreprises avec possibilité de proposer un terrain de 13 hectares d'un seul tenant
- Des lots entièrement viabilisés : eau, gaz, électricité, fibre, assainissement eaux usées et pluviales
- Un double giratoire et des voiries dimensionnées pour permettre une circulation aisée à l'intérieur du parc d'activités
- Un accompagnement personnalisé par les services de l'agglomération, l'aménageur et l'architecte-conseil de la ZAC
- Un prix de vente attractif : 20€ HT/m² terrain viabilisé.

Pour plus d'informations : www.zac-vesoul-sud.fr ou 06.79.35.58.72 ou commercialisationsedia@sedia-bfc.fr.



Territoires en BFC

Nevers Val de Loire

NEVERS VAL DE LOIRE, VOS PROJETS D'INVESTISSEMENT COMMENCENT ICI!

Le territoire Nevers Val de Loire, composé de Nevers Agglomération, Cœur de Loire, Les Bertranges, Sud Nivernais, Loire et Allier, Nivernais-Bourbonnais, choisit le SIMI pour afficher son fort potentiel de développement économique, ses écosystèmes spécialisés et sa dynamique collective visant à proposer aux investisseurs et porteurs de projet, un accompagnement complet et réactif. À l'occasion de cette édition 2023, plus d'une soixantaine d'opportunités foncières et immobilières (locaux industriels, artisanaux, tertiaires, bureaux, hôtellerie, restauration et commerces) seront présentées.



Une localisation stratégique

Doté de sérieux atouts et d'une localisation stratégique et centrale à 2 h de Paris et à 3 h de Lyon, ce territoire connecté à proximité directe de l'autoroute A77 offre un cadre de vie unique qui favorise l'épanouissement et réunit toutes les conditions essentielles pour des projets d'investissement et une implantation réussie et durable.



Poumon économique de la Nièvre

Poumon économique de la Nièvre, Nevers Val de Loire concentre 74 % des emplois et deux tiers des PME du département. Il dispose d'un tissu économique riche et diversifié, d'une sous-traitance dynamique et de solides outils en Recherche et Développement : automobile et transports, sidérurgie, métallurgie, bois, caoutchouc, pharmacie, chimie, agro-alimentaire, numérique, technologie de pointe, etc.

Engagé dans un véritable projet de redynamisation, le territoire a été retenu aux programmes « Action Cœur de Ville », « Territoires d'industrie » ou encore « Petites villes de demain ».



Nevers Val de Loire, dans le Top 10 des investissements locatifs en France

Son foncier très attractif permet par ailleurs la réalisation d'opérations de logements de qualité. 1 100 €, c'est le prix moyen du m² à l'achat à Nevers, soit 10 fois moins qu'à Paris! Les loyers sont également très abordables : 560 €/mois contre 2 310 € à Paris pour un appartement de 70 m²(Source: seloger.com – mai 2021). Dans le Top 10 des investissements locatifs en France, le territoire offre parmi les meilleurs rendements locatifs, jusqu'à + 10 %! (Source: L'Obs – 18 mars 2021). Enfin, fort de sa dynamique collective et collaborative, le territoire de Nevers Val de Loire se mobilise pour faciliter pleinement la réussite de vos projets et vous faire gagner du temps : sécuriser vos démarches, rencontrer tout de suite les bons interlocuteurs, trouver le lieu adapté à votre projet, saisir les nouvelles opportunités et financements possibles.



Bassin de vie

160 000 habitants

Opportunités d'investissements

- 50 ha de foncier viabilisé dont 4.1 ha en centre-ville
- Ouartier d'affaires
- Patrimoine industriel & tertiaire à reconvertir

Programmes de redynamisation







ESPAGNE

CLERMONT-FERRAND

NANTES

Dispositifs fiscaux incitatifs

- ZRR Zones AFR
- Accompagnement aux projets & dispositifs de soutien









LYON







Territoires en BFC

Territoires en DEC Nevers Agglomération



Denis THURIO

NEVERS AGGLOMERATION. UNE CHANCE À SAISIR POUR VOS PROJETS D'INVESTISSEMENT

Le territoire Nevers Val de Loire, composé de Nevers Agglomération, Cœur de Loire, les Bertranges, Loire et Allier, Nivernais Bourbonnais et Sud Nivernais, choisit le SIMI pour afficher son fort potentiel de développement économique.



Nevers Agglomération, un territoire favorable à la pérennisation de projets immobilier

En participant à nouveau au SIMI, Nevers Agglomération souhaite faire la démonstration que son territoire propose de véritables opportunités favorables à l'émergence, à l'expérimentation et à la pérennisation de projets immobiliers adaptés aux besoins des villes médianes.

Pour preuve, la reconversion d'une ancienne caserne militaire située en centre-ville de Nevers, à proximité de la gare, a permis la réussite de L'INKUB, pôle tertiaire de 4 000 m² dédié à l'innovation et au numérique, labellisé R2S et Pépinière à haut niveau de service. Un succès tel qu'afin de répondre aux nombreuses demandes des porteurs de projets, Nevers Agglomération a décidé de lui adjoindre une extension, L'INKUB Agora Business, en rénovant le bâtiment voisin de 1200 m². Inauguré en février 2023, celui-ci comprend : bureaux, salles de réunion, bureaux nomades, espaces de coworking et d'événementiel. D'autres opportunités sont également présentes sur le territoire :

- 3 parcs d'activités économiques comprenant des parcelles viabilisées de 1 500 à 17 000 m²
- de l'immobilier disponible jusqu'à 24 800 m², en hyper-centre et en périphérie, neuf ou à réhabiliter, pour des activités commerciales, artisanales, industrielles ou tertiaires.

Avec une position centrale sur le territoire national, Nevers Agglomération bénéficie d'une localisation stratégique pour s'implanter et se développer, à 2h de Paris et à 3h de Lyon, à proximité directe de l'autoroute A77. Première aire urbaine de la Nièvre avec près de 70 000 habitants et 34 000 emplois, Nevers et son agglomération se sont engagées dans un véritable projet de redynamisation retenu aux programmes « Action Cœur de Ville » et « Territoires d'industrie ».



Denis THURIOT, Président de Nevers Agglomération et Maire de Nevers

«Nevers et son agglomération forment aujourd'hui un véritable territoire d'opportunités à 2h de Paris. Notre présence au SIMI, aux côtés d'autres communautés de communes de Nevers Val de Loire, a pour objectif de valoriser notre dynamique commune et nos spécificités, de chasser les idées recues et souvent fausses sur nos villes médianes et de dire aux investisseurs et aux porteurs de projet qu'il y a de bonnes raisons de s'intéresser à notre territoire à taille humaine, innovant, durable, ouvert à l'international.

Nevers représente les villes où l'on a envie d'habiter et de travailler aujourd'hui et qui offrent de l'espace de vie en plus, du temps, un équilibre personnel retrouvé. Un territoire où l'on reprend vie. Nevers est une chance à saisir!».



Données clés

- Ville-préfecture
- 4º ville universitaire de Bourgogne-Franche-Comté
- Ecosystèmes spécialisés

Digital Mohilités

- Opportunités d'investissement

28 ha de foncier viabilisé

Ouartier d'affaires

Patrimoine industriel & tertiaire à reconvertir



L'INKUB, pôle tertiaire dédié à l'innovation et au numérique, au cœur du quartier d'affaires Cobalt

Contact - Service Accueil et Développement des Entreprises

Tél.: 03 86 61 81 60

Mail: deveco@agglo-nevers.fr

www.win-nevers.fr



COEUR DE LOIRE, UN ESPACE À VIVRE, UN TERRITOIRE POUR ENTREPRENDRE

Le territoire Nevers Val de Loire, composé de Nevers Agglomération, Cœur de Loire, les Bertranges, Loire et Allier, Nivernais Bourbonnais et Sud Nivernais, choisit le SIMI pour afficher son fort potentiel de développement économique.



La Communauté de Communes Cœur de Loire propose un cadre de vie attractif

La Communauté de Communes Cœur de Loire propose un cadre de vie attractif à ses habitants et des conditions d'accueil idéales pour les entreprises. Les paysages caractéristiques du Val de Loire offrent à notre territoire un environnement naturel unique, magnifié par la présence du dernier fleuve sauvage d'Europe.

Notre bassin de vie est réputé pour la richesse de son patrimoine gastronomique et viticole avec 5 appellations d'origine contrôlées ou protégées. En outre, il est relié aux grands pôles économiques nationaux par l'A77 raccordant stratégiquement la Nièvre à la région parisienne en 2h par la route ou le rail.

Deuxième aire urbaine de la Nièvre, Cœur de Loire compte près de 26 000 habitants et plus de 9 000 emplois. Notre territoire classé en zone de revitalisation rurale est éligible à différents dispositifs particulièrement attractifs : AFR, FEDER, etc.

Disposant de la fibre, les diverses zones d'activités sont adaptées aux exigences des entreprises. La CC Cœur de Loire s'est dotée d'un outil de soutien opérationnel intervenant à différents niveaux.



adebCosne

L'adebCosne accompagne gratuitement les porteurs de projets et les entreprises en développement à chaque étape de réalisation de leurs projets. Elle apporte aussi une aide à la mobilité géographique des salariés en les accompagnant eux et leur famille dans leurs différentes démarches d'installation sur notre territoire (emploi, immobilier, vie locale, ...).

Enfin, elle assure la gestion de biens immobiliers dont le centre d'affaires Campus où 400m² de bureaux, salles de réunion et espaces de coworking sont proposés à la location et offre à la vente/location parcelles et bâtiments du territoire :

- 4 parcs d'activité comprenant des parcelles viabilisées de 1500 à 8 000m²
- Immobilier disponible en périphérie ou aux centres villes pour des activités commerciales, artisanales, industrielles ou tertiaires.

Sylvain COINTAT président de la CC Cœur de Loire

« Nous avons choisi d'être présents sur le SIMI pour faire découvrir notre territoire uni et attractif et présenter les possibilités d'installation et d'accompagnement aux entreprises exogènes ».



adebCosne

Tél.: 03.86.26.70.37 - Mail: contact@adebcosne.com www.adebcosne.com



SvIvain COINTAT



22 Territoires en BFC CC Les Bertranges



BIENVENUE SUR LE TERRITOIRE DE LA CC LES BERTRANGES, « TERRES DES POSSIBLES »

Le territoire Nevers Val de Loire, composé de Nevers Agglomération, Cœur de Loire, les Bertranges, Loire et Allier, Nivernais Bourbonnais et Sud Nivernais, choisit le SIMI pour afficher son fort potentiel de développement économique.



CC Les Bertranges, une position centrale et stratégique

Situé au cœur de la France, position centrale et stratégique, avec des réseaux – routier, autoroutier (A77), ferroviaire et numérique – qui permettent d'irriguer le territoire national, nous avons tout pour vous accueillir, à 2h de la région Parisienne.

lci, vos projets de vie et d'entreprise vont s'enraciner et se hisser à la hauteur **des chênes de notre forêt exceptionnelle** des Bertranges.

Ouverts aux innovations et changements technologiques, nous sommes en perpétuel mouvement. Les Bertranges, c'est une Histoire riche. Un glorieux passé clunisien, labellisé UNESCO à la Charité-sur-Loire, une cité de Caractère dans la ville entièrement préservée du 18ème siècle : Guérigny. Nos deux Réserves Naturelles, la Loire, la Forêt sont des richesses naturelles qu'il importe de préserver. Un ensemble d'atouts qui permettent la création d'une dynamique culturelle d'envergure, forte de festivals et de son artisanat d'art. Notre territoire est particulièrement apprécié pour sa gastronomie et les productions des vignobles des Côtes de la Charité.



Une économie vivante et qui s'appuie sur de jeunes entrepreneurs dynamiques

Le territoire de Communauté de Communes Les Bertranges compte plus de **1.400 entreprises**. L'agriculture est très présente avec la viticulture, l'élevage et la sylviculture. Et l'industrie n'est pas en reste avec 3 zones d'activité typées : **filière bois** à La Charitésur-Loire, la **métallurgie** à Guérigny et l'**énergie** à Prémery.

Nous pouvons citer le Groupe CHARLOIS, l'un des leaders mondiaux de la tonnellerie, le Groupe KREMER, concepteur de solutions de levage pour l'industrie, CALIDER, métallurgie pour des secteurs de pointe et POBI INDUSTRIE, sous son nom commercial, Natilia et qui est un des leaders européens de la maison à ossature bois.

Nous sommes prêts à vous accueillir!

Classé en ZRR et zone AFR, notre territoire bénéficie de dispositifs attractifs et nous saurons vous accompagner, via une équipe dédiée, pour faciliter vos projets d'implantation.



« Étre présents, ensemble, à ce SIMI 2023, démontre notre volonté de promouvoir les atouts et attraits de notre territoire aux forces multiples. **Venez nous rejoindre, nous sommes prêts à vous accueillir** ».



Claude BALAND

Contact:

Nicolas MILLET Responsable Pôle Développement et Promotion nicolas.millet@lesbertranges.fr 03 86 69 43 03



Zone d'activité des Bertranges La Charité-sur-Loire

Territoires en BFC

23 CC Sud Nivernais



LE SUD NIVERNAIS, VENEZ, VOUS COMPRENDREZ!

Le territoire Nevers Val de Loire, composé de Nevers Agglomération, Cœur de Loire, les Bertranges, Loire et Allier, Nivernais Bourbonnais et Sud Nivernais, choisit le SIMI pour afficher son fort potentiel de développement économique.



Le Sud Nivernais, une place stratégique au cœur de la France

Entre Nevers et Moulins, aux portes du Morvan, la Communauté de Communes Sud Nivernais occupe une place stratégique au cœur de la France, à 2h de Dijon, 2h30 de Paris et 3h de Lyon.

Avec son port situé au point de convergence entre le Canal latéral à la Loire, le Canal du Nivernais et la Loire, Decize se définit comme la ville des cours d'eau du territoire et est une escale très prisée des plaisanciers et autres amateurs d'itinérance douce.

Le territoire est marqué par trois unités urbaines que sont Decize, Imphy et La Machine. Ces trois villes ont en commun leur passé industriel. Le Sud Nivernais est reconnu pour la présence d'entreprises internationales dans le domaine de la métallurgie comme APERAM ALLOYS IMPHY, I'un des principaux employeurs du département, AUBERT ET DUVAL, UGITECH ou encore des industriels en pointe dans leur domaine : VGB et TAPORO (béton), MONNET-SEVE SOUGY et BBF (bois), DECIZE CARRELAGES (céramiques haut de gamme), NIPRO PHARMAPACKAGING (ampoules pharmaceutiques) ou encore SUMIRIKO (automobile) et ANVIS (caoutchouc).



. Un accompagnement personnalisé

Les conditions d'installation des porteurs de projet sont facilitées par des accompagnements personnalisés. Notre territoire bénéficie également de plusieurs classements (Zone de Revitalisation Rurale, zones d'Aides à Finalité Régionale, Petites Villes de Demain...), le rendant éligible à différents dispositifs particulièrement attractifs, comme l'aide à l'immobilier d'entreprise ou encore diverses exonérations sur des taxes et impôts.

La CCSN dispose actuellement de 4,9 ha de foncier sur ses zones d'activités, à prix attractifs, toutes viabilisées, pour permettre aux entreprises une installation rapide.

Le Sud Nivernais, venez, vous comprendrez!



Données clés

Foncier disponible: 4.9 ha 387 établissements et entreprises 4 050 salariés

Vue aérienne de la Zone du Four à Chaux

Régine ROY, Présidente de la CC Sud Nivernais

« Participer au SIMI 2023, c'est l'occasion de mettre en valeur les atouts et les talents d'un territoire central. attractif, où l'esprit collectif et collaboratif entre les FPCI est une force ».

Contacts:

Jérôme FERRÉ - DGA • Directeur Pôle Attractivité et Environnement / j.ferre@ccsn.fr / 03.86.77.09.46

Jason GAYDIER - Chargé de mission accompagnement des collectivités et contractualisation - Développement économique / j.gaydier@ccsn.fr / 03.73.23.04.01



Régine ROY

24 Territoires en BFC CC Loire et Allier



VOUS AUSSI, ENTREZ DANS LA COMPÉTITION EN INVESTISSANT EN LOIRE ET ALLIER!

Le territoire Nevers Val de Loire, composé de Nevers Agglomération, Cœur de Loire, les Bertranges, Loire et Allier, Nivernais Bourbonnais et Sud Nivernais, choisit le SIMI pour afficher son fort potentiel de développement économique.



CC Loire et Allier, une communauté qui a tout d'une grande

Idéalement située au centre de la France, en périphérie de l'Agglomération de Nevers, la Communauté de communes Loire et Allier (CCLA) occupe une **place stratégique** et dispose d'une notoriété propice au développement de vos projets à travers sa vitrine internationale liée au sport automobile : **le Circuit de Nevers – Magny-Cours** ! Homologué Grand Prix, il est entouré d'une **technopôle dynamique** et en constante évolution sur laquelle sont installées des entreprises riches en ingénierie, recherche et développement, notamment dans le domaine du sport automobile et de la compétition.

La CCLA est une petite communauté qui a tout d'une grande ; elle dispose également de 4 autres zones d'activités économiques regroupant des entreprises industrielles et artisanales et sur lesquelles de nombreuses opportunités foncières sont disponibles. Elle est à la pointe de la technologie dans de nombreux domaines comme l'automobile, la sidérurgie mais également l'aéronautique et bientôt elle accueillera le premier site de production européen d'hélium!

La fibre optique est présente sur la grande majorité du territoire et sa proximité avec l'**A77** en fait un bassin de mobilité accessible très rapidement.



Dispositif « Territoire d'Industrie »

La proximité et la disponibilité des acteurs du développement économique sont de réels facilitateurs à la réalisation de tous vos projets! La collectivité fait partie du dispositif « Territoires d'Industrie » et des démarches sont actuellement en cours afin de concourir au développement des zones situées en proximité immédiate avec l'A77. Idéalement située donc, elle est dotée de leviers financiers locaux et est classée en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), ce qui vous permettra de réaliser de réelles économies en matière fiscale.

Vous aussi, entrez dans la compétition en investissant en Loire et Allier!



Le Circuit de Nevers Magny-Cours et sa Technopôle



Données clés

Foncier disponible : **59 925m**²



André GARCIA, Président de la CC Loire et Allier

« Participer à ce salon démontre l'implication commune du territoire Nevers Val de Loire et le profond désir de faire connaître notre territoire riche en opportunités et sa qualité de vie! ».

Contacts:

Anne DUVALET

Agent de développement territorial contact@cc-loire-allier.fr 03-86-21-21-52



André GARCIA

25 Territoires en BFC CC Nivernais-Bourbonnais



BIENVENUE EN NIVERNAIS-BOURBONNAIS!

Le territoire Nevers Val de Loire, composé de Nevers Agglomération, Cœur de Loire, les Bertranges, Loire et Allier, Nivernais Bourbonnais et Sud Nivernais, choisit le SIMI pour afficher son fort potentiel de développement économique.



CC Nivernais-Bourbonnais, porte d'entrée de la Nièvre

Porte d'entrée de la Nièvre depuis les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Centre Val de Loire, le territoire bénéficie d'un **positionnement central**, à la jonction des sphères d'influence des aires urbaines de Nevers et Moulins. Véritable carrefour routier nord-sud / est-ouest, l'**autoroute A 77** qui le traverse place le territoire sur un axe de transit à l'échelle européenne.

3 zones d'activités sont présentes le long de l'A77, avec le rayonnement d'entreprises pour-voyeuses d'emplois comme la **SOCIETE NIVERNAISE DE PRÊT À PORTER** (groupe LACOSTE), **FIATLUX**, les **TRANSPORTS RESSAT** (membre Evolutrans) ou **CHARVET LAMURE BIANCO** (filiale TOTAL ENERGIES).



Zone d'activités de Chantenay-Saint-Imbert

La zone d'activités de Chantenay-Saint-Imbert, directement connectée à l'échangeur de l'A77, offre l'opportunité d'une implantation stratégique sur des parcelles viabilisées (8 lots disponibles).

Autant d'atouts pour bénéficier, dans son quotidien, d'un cadre de vie préservé et de profiter d'un marché foncier et immobilier abordable.

Intégré au dispositif « Territoires d'Industrie » et classé en ZRR, toute entreprise qui s'installe ici bénéficie de nombreux avantages (exonérations fiscales / aides à l'emploi). Des aides à l'immobilier d'entreprises sont également à mobiliser.

Tout porteur de projet est le bienvenu, il sera accompagné. Chaque installation sera facilitée tant d'un point de vue professionnel que familial.





Données clés

Foncier disponible :
21 171 m²
350 établissements et entreprises
1 235 salariés

Vue aérienne de la Zone d'activités de Chantenay-Saint-Imbert



Yves RIBET, Président de la CC Nivernais-Bourbonnais

« Être présent au SIMI 2023, dans ce collectif Nevers Val de Loire, permet de valoriser notre territoire et de rendre visibles les nombreuses opportunités d'installations existantes. »

Contact:

Nathalie BOUDEAU

Agent de développement developpementccnb@nivernais-bourbonnais.com 03 86 90 80 76



Yves RIBET





















































